

# CLUB

# TMS

Troubles Musculo-Squelettiques

Les entreprises s'engagent

## 14 avril 2011

# PROGRAMME

- ⇒ **Introduction:**  
S. LE METAYER, Ingénieur Conseil
- ⇒ **Actualités sur les TMS, projet de révision du Tableau 57**
- ⇒ **Témoignage de la ville d'Alès**
- ⇒ **Nouvelle norme NFX 35 - 109**
- ⇒ **Communication et TMS en LR : rappel des travaux du 16/11/2010**  
Travaux en sous groupes  
Restitutions
- ⇒ **Bilan de la journée, prochain Club :**  
S. LE METAYER, Ingénieur Conseil

# Projet de révision du Tableau 57

- ⇒ Projet de révision en stagnation
- ⇒ Des critères très exhaustifs, voire « flous » ou difficilement appréciables
- ⇒ Des inégalités de traitement inhérentes à ces difficultés d'appréciation de l'exposition au risque TMS

- ⇒ Négociations imposées il y a deux ans par le Ministère du Travail avec le soutien de l'Assurance maladie et du patronat (1),
- ⇒ Le Conseil d'orientation sur les conditions de travail (Coct) a validé des propositions concernant les TMS de l'épaule, fixées par le tableau 57A.
- ⇒ Les pathologies de l'épaule représentent près de la moitié des 13 595 TMS ayant donné lieu à une incapacité permanente en 2008.

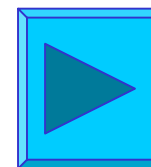
- ⇒ Le tableau actuel mentionne des "travaux comportant habituellement des mouvements répétés ou forcés de l'épaule«
- ⇒ Le projet de la commission retient le terme médical de "travail en abduction", mouvement qui consiste à écarter le coude du corps, avec des angles de 60 ou 90°
- ⇒ Il introduit une notion de durée journalière d'exposition de 2 h 30 ou 3 h 30 sur 6 mois

Paul Frimat, rapporteur du groupe de travail sur le tableau 57 et professeur en médecine du travail, partage les avis des partenaires sociaux favorables aux modifications préconisées.

"Le tableau ainsi rédigé est scientifiquement honnête, il comporte de vraies maladies avec de vrais diagnostics, soutient ce spécialiste. C'est un gain énorme pour la protection des salariés."

# Témoignage de la ville d'Alès :

« mise en place d'une démarche TMS  
aux abattoirs »



# Manutention manuelle et normalisation : nouvelle norme NFX 35 - 109

J.P. ZANA (inrs)

# Communication et TMS sur LR

## rappel

# Rappel des travaux du 16/11/10



RESTITUTION

Groupe 1 – M. GUILHOT

# LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES : À LA CROISÉE DE QUELS ENJEUX ?

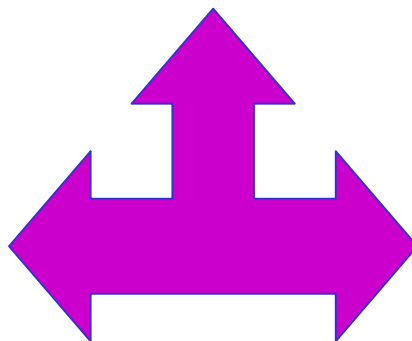
## Économique

Coût financier

- Entreprise (qualité)
- Salarié (production)
- collectivité

## Sociétal

- Emploi
- Qualité de vie du travail



## Santé

- Coût humain
- Salarié
- Public

# POURQUOI Y A-T-IL AUTANT DE TMS ?

- Environnement personnel. Extra professionnel activités hors travail
- Gestes répétitifs
- Commencement de COM. (mais toujours eu des TMS)
- Reconnaissance des TMS. Identification difficile → Déclaration facile 90% reconnue
- Augmentation productivité - Cadence
- Outils mal adaptés - Ergonomie des postes
- Éducation physique
- Ambiance de travail - Environnement
- Stress
- Précarité du Travail - Emploi
- Vieillesse de la population
- Mauvaise attribution des tâches
- Tâches + rationalisation des tâches
- Moins d'acceptation de la douleur
- Meilleure connaissance des droits
- Réduction ressources / poste
- Nouveaux métiers – méconnaissances - formation

# Le programme d'actions communication à concevoir

Une cible prioritaire ?<sup>(2)</sup>  
BTP  
Les jeunes

Démultiplier les messages ?



Faire la pédagogie de quoi ?

Informer les jeunes sur ce que sont les TMS. Comment les identifier et comment les prévenir

Qui impliquer ?<sup>(3)</sup>

- Direction
- Encadrement
- Syndicats Professionnels
- Centre de formation
- OPPBTP
- IRP
- Salariés

Alerter sur quel enjeu ?<sup>(1)</sup>

- Santé
- Économique

# Une mobilisation permanente de tous les acteurs

Public salariés?

Autre (s) cible (s)

Médecins du travail



Media (journalistes) : quel message ?

***Temps imparti insuffisant***

# Rappel des travaux du 16/11/10



RESTITUTION

Groupe 2 – M. LE METAYER

# LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES : À LA CROISÉE DE QUELS ENJEUX ?

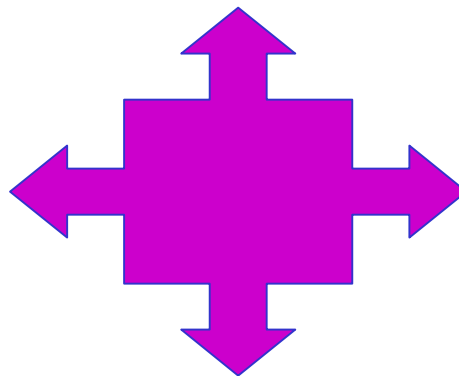


## Social

- Désorganise l'entreprise avec incidence sur le climat social
- Augmente le risque de désinsertion professionnelle
- **Augmente le risque de marginalisation**

## Santé

- **Atteinte physique et mentale**
- **Réduire les TMS**



## Juridique

- Responsabilité pénale & faute inexcusable
- Obligation de redressement

## Économique

- Incidence sur le taux de cotisation
- Génère des coûts indirects
- **Incidence sur la rémunération (pouvoir achats)**
- Atteint la performance globale

# POURQUOI Y A-T-IL AUTANT DE TMS ?

## Entreprise

- ☞ Cadences, volumes productivité
- ☞ Organisation du travail
- ☞ Moyens techniques inadaptés
- ☞ Répétitivité
- ☞ Absence de formation et d'information

## Salarié

- ☞ Plus d'information sur ces TMS
- ☞ Non respect des consignes
- ☞ Mauvaises habitudes
- ☞ Peur du changement
- ☞ Automatismes gestuels
- ☞ Fragilité du salarié - Fatigue
- ☞ Peur de la perte d'emploi
- ☞ Absence de prévention

## Santé

- ☞ Meilleurs diagnostics médicaux
- ☞ Meilleure information des médecins
- ☞ Traités a posteriori

# Le programme d'actions communication à concevoir

Une cible prioritaire ?:

Direction  
entreprise

Démultiplier  
les messages ?  
Canaux usuels



Faire la pédagogie  
de quoi ?

Intérêt de préserver la  
santé des salariés =  
bonne santé de  
l'entreprise

Qui impliquer ?

- Employeur
- Chsct, encadrement
- Salariés, encadrement
- Médecins du travail
- Médecins généralistes
- Chefs de projet compétents
- Préventeurs consultants

Alerter sur quel enjeu ?

- Économique
- Juridique
- Image de marque & performance

# Une mobilisation permanente de tous les acteurs

Public salariés?

Autre (s) cible (s)

Médecins du travail



Media (journalistes) : quel message ?

***Temps imparti insuffisant***

# Organisation des groupes de Travail: JLP / SLM

# Restitutions des 2 groupes

# Bilan de la journée et perspectives